

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mercredi 2 décembre 2020

DOSSIER DE PRESSE

La Sécurité civile reçoit une commande historique

Le président du gouvernement, Thierry Santa, et le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, Laurent Prévost, ont remis mercredi 2 décembre, 12 camions de pompiers aux maires des communes bénéficiaires, en présence de Yoann Lecourieux, membre du gouvernement en charge des relations avec les communes. Les municipalités feront ensuite l'objet d'un accompagnement sur mesure pour la prise en main des véhicules.

Il s'agit de la plus importante commande groupée de l'histoire de la direction de la Sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR), depuis le transfert de compétence de l'État vers la Nouvelle-Calédonie en 2014, dont le montant total s'élève à environ 418,5 millions de francs.



Comment les communes ont été choisies ?

La DSCGR a réparti les engins afin que chaque centre de secours, qu'il soit communal ou intercommunal, puisse disposer d'un camion-citerne de grande capacité et d'au minimum cinq sapeurs-pompiers (équipage réglementaire du véhicule), dont l'un doit être détenteur des permis nécessaires à la conduite de ce type de camion.

Les communes ne disposant pas de centre de secours formellement organisés n'ont donc pas pu prétendre au bénéfice de cette répartition.

Quels camions pour quels besoins ?

Trois communes (Canala, Maré et Poum) vont être équipées d'un **camion-citerne rural moyen** (CCFM), polyvalent, permettant notamment d'intervenir sur des feux d'habitation et disposant d'équipements d'intervention poussés (matériel de désincarcération pour les accidents de la route et six appareils respiratoires isolants). Le coût unitaire est de 45,6 millions de francs.

Les neuf autres communes (Bourail, Houaïlou, Dumbéa, Hienghène, Lifou, Mont-Dore, Ponérihouen, Thio et Touho) vont être dotées d'un **camion-citerne de feu de forêt moyen** (CCFM), adapté aux feux de végétation de taille moyenne, doté d'une forte capacité de franchissement et d'un réservoir de 4 000 litres d'eau. Le coût unitaire de ces camions est de 31,3 millions de francs.

Le plan de développement global de la direction de la Sécurité civile et de la gestion des risques

Cette livraison constitue le premier volet du plan de développement global de la direction de la Sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR) initié en 2017. Doté d'une enveloppe d'un milliard de francs, il est financé à 60 % par l'État et à 40 % par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Le deuxième volet, actuellement en cours, concerne l'achat d'engins spécialisés d'intervention en matière de risques technologiques, d'événements climatiques ou encore pour des accidents impliquant de nombreuses victimes (230 millions de francs).

Le troisième et dernier volet se traduira en 2022 par la mise en place d'une plateforme unique pour centraliser les appels d'urgence, en partenariat avec le Samu et les ambulanciers (centre unique de régulation et de traitement des appels 15/18 CURTA (350 millions de francs).

Les missions de la direction de la Sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR)

La DSCGR a pour objet la prévention des risques de toute nature, l'information et l'alerte des populations ainsi que la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et les catastrophes par la préparation et la mise en œuvre de mesures et de moyens appropriés.

Contact presse : Olivier Ciry (77 66 55) ou Alexandre Rossignol (78 72 28)